

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 25 MAI 2018 à 17 h 30**

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Collègues,

Vous êtes priés d'assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra à l'Hôtel de Ville, salle des délibérations, aux date et heure indiquées, ci-dessus,

Vous trouverez, sous ce pli, les rapports correspondant aux sujets sur lesquels il sera délibéré, selon l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- 1 Compte de Gestion - Année 2017 - Approbation
- 2 Compte Administratif - Année 2017 - Approbation
- 3 Compte Administratif - Année 2017 - Décision d'affectation des résultats
- 4 Exercice 2018 – Décisions Modificatives
- 5 Transfert de compétences du Syndicat Mixte de l'École de Musique Intercommunale du Saumurois à la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire – Avis de la Ville de Saumur
- 6 Renouvellement des marchés d'assurances de la Ville – Groupement de commandes
- 7 Élections professionnelles 2018 – Fixation du nombre de représentants du personnel et maintien du paritarisme au sein du CT commun Ville et CCAS
- 8 Élections professionnelles 2018 – Fixation du nombre de représentants du personnel et maintien du paritarisme au sein du CHSCT commun Ville et CCAS
- 9 Emplois saisonniers 2018 – Détermination du nombre de postes et des conditions de rémunération - Complément
- 10 École élémentaire Louis Pergaud - Désaffectation d'un bâtiment et d'une emprise de terrain
- 11 Convention de scolarisation d'un groupe-classe de l'IME Chantemerle à l'école primaire du Clos Coutard
- 12 Conventions de partenariat entre la Ville, le Comité pour l'Enseignement Catholique du Saumurois et les OGEC des établissements
- 13 Programme Action Cœur de Ville – Convention-cadre pluriannuelle
- 14 Convention de superposition de gestion du domaine public fluvial – Quai Mayaud et quai Carnot, rive gauche de la Loire en amont et en aval du Pont Cessart

- 15 Marchés de plein-air – Droit de présentation d'un repreneur – Modalités de mise en œuvre
- 16 Contrôle de légalité – Télétransmission des actes – Convention avec l'État
- 17 Centre Jacques Percereau – Demande de subvention au titre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)
- 18 Aide à l'installation de médecins généralistes, spécialistes ou chirurgiens-dentistes - Convention
- 19 Jardin des Plantes – Convention de mise en refuge LPO
- 20 Éclairage Public – Contrat de partenariat – Avenant n°7
- 21 ZAC de Chantemerle à Bagneux - Convention d'aménagement avec Monsieur et Madame NEVEU
- 22 Site du Chardonnet à Saumur – Acte reconnaissant entre l'Etat-Ministère de la Défense et la Ville de Saumur
- 23 Zone d'Activités Economiques des Peupleraies à Bagneux – Transfert au profit de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire – Approbation du procès-verbal de mise à disposition des biens et des équipements

**COMPTE RENDU DES DECISIONS** prises par le Maire en vertu de la délégation d'attribution qui lui a été donnée par le Conseil Municipal le 17 novembre 2017, en application de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Saumur, le jeudi 17 mai 2018  
Le Maire de la Ville de Saumur



Jackie GOULET

NOTA : La présence des conseillers municipaux aux séances du Conseil Municipal est obligatoire. Toutefois, en cas d'empêchement justifié, un conseiller peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un conseiller ne peut être porteur que d'un seul mandat (Art. L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales).